

# MAIRIE DE VERDUN-EN-LAURAGAIS

## CONSEIL MUNICIPAL 15 juillet 2014 Compte rendu sommaire

Présents : MM de PRADIER d'AGRAIN Armand, MONTECH Gérard, VIDAL Monique, ANDRAUD Frédéric, MONSERAT Laurent, VIALADE Sophie, GUIRAUD Gaëlle, CALVEL Thierry, VIALADE Régis

Absents (représentés) : MM COMBES Hubert

Absents : MM BAILLOU Philippe

---

### ○ ADHESION A L'ATD 11

Le conseil municipal décide d'adhérer à l'Agence Technique Départementale de l'Aude.

### ○ ESCAPADE

Le conseil municipal décide de maintenir le paiement de la Taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères par Escapade.

Par ailleurs le conseil municipal souhaite lancer une étude pour la mise en place d'une cuisine d'envoi dans le local bibliothèque de la salle polyvalente du village vacances.

### ○ CREATION D'UN POSTE D'AGENT D'ENTRETIEN

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à recruter un adjoint technique 2<sup>e</sup> classe, dans le cadre d'un contrat pour accroissement temporaire d'activité. L'agent assurera le nettoyage des logements et des locaux de la piscine. Il sera rémunéré sur la base du 1<sup>er</sup> échelon du grade, soit IB 330 IM 316. .

### ○ INDEMNITE DE CONSEIL DE LA PERCEPTRICE

Le conseil municipal décide d'accorder l'indemnité de conseil de Madame la Perceptrice.

### ○ TOITURE DE L'EGLISE

Le conseil municipal propose de consulter un professionnel afin de diagnostiquer l'état de la toiture de l'église.

### ○ AMENAGEMENT DE LA TRAVERSEE DU VILLAGE – AVENANT

Monsieur le Maire présente l'avenant au marché, passé avec l'entreprise CAZAL, proposé par le bureau d'étude pour l'aménagement de la traversée du village.

#### *Montant du marché avant avenant*

##### Tranche ferme

- 92 310.00 € HT

##### Tranche conditionnelle

- 54 490.00 € HT

#### *Avenant*

##### Tranche ferme

- moins-value s'élevant à : 2 903.00 € HT

##### Tranche conditionnelle

- plus-value s'élevant à : 2 885.00 € HT

***Montant du marché après avenant***

Tranche ferme

- 89 407.00 € HT

Tranche conditionnelle

- 57 375.00 € HT

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Accepte l'avenant au marché passé avec l'Entreprise CAZAL.
- Donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour signer l'avenant.